

Le Règlement Concours Cosplay Anima 2010

Introduction

ou « *Pourquoi un règlement n'est pas toujours idiot à lire.* »

Le cosplay est une activité passionnante, qui démarre sur un coup de cœur, puis qui nécessite une série de travaux de recherches (d'images), manuels (couture) et de plus en plus, techniques (bandes son et vidéo). Mais ce que peu de cosplayers savent, c'est que derrière leur participation, bien d'autres gens se démènent pour qu'un concours puisse exister.

La difficulté, alors, est que toutes ces personnes ont chacune des objectifs différents, et parfois contradictoires.

L'exemple le plus simple serait deux cosplayers voulant tous les deux la première place, mais un autre est un cosplayer voulant faire une simulation de cracheur de feu, et le propriétaire de la scène, qui ne verra pas cela d'un bon œil.

C'est là le travail de l'organisateur d'un cosplay : il doit se placer en intermédiaire, et s'assurer que chacun souhaite revenir à une nouvelle édition.

Son arme, vous la lisez : un règlement qui doit créer un environnement plaisant à tous les participants.

Et pour ce règlement, c'est sur cette logique que nous nous sommes basés : il faut essayer de contenter chacun.

Les obligations imposées aux cosplayers n'existent pas pour les empêcher de s'amuser, mais parce qu'elle est notre solution pour éviter un événement désagréable, et nous tenterons systématiquement de vous expliquer pourquoi.

D'autre part, une association, peu importe son expérience ou ses compétences, n'a pas la science infuse et ne peut tout prévoir.

Certaines décisions peuvent vous sembler mal réfléchies, et vous pourriez avoir de nouvelles idées.

Parlez-nous-en. Nous vous écouterons toujours, et si nous ne sommes pas d'accord, de nouveau, nous vous dirons pourquoi.

C'est une question d'honnêteté, car en fin de compte...

Notre seul objectif est d'organiser un concours qui vous donnera envie de revenir.

La Belgian Cosplay Team.

Objectif :

Le présent règlement a pour unique but d'organiser un concours cosplay de sorte que tous souhaitent participer à de nouveaux événements.

Les personnes incluses comprennent mais ne sont pas limitées à :

Les cosplayers, les organisateurs de l'évènement où le cosplay aura lieu, les propriétaires des lieux où ont lieu l'évènement, le staff aidant à organiser le concours cosplay, etc.

Nota Bene préliminaire :

A l'exception de cette note, tout article du présent règlement peut être ignoré ou modifié, exclusivement sur décision de la présidence de la BCT, ou à l'unanimité des administrateurs de la BCT disponibles dans un délai raisonnable.

Dès lors, toute personne affectée par le concours cosplay a le droit de demander une exception à la BCT. Celle-ci se réserve le droit de refuser l'exception, mais toute réponse devra être motivée, par respect pour le demandeur.

Le Cosplay et ses limites

Le cosplay est à la base, la création et la présentation sur scène de la réplique du costume d'un personnage de fiction.

Dans cette optique, seront acceptés comme cosplay valable :

Tout costume d'un personnage de fiction protégé par une licence officielle pour lequel une représentation visuelle existe.

Inscription

Un cosplayer souhaitant participer à un concours doit renvoyer le formulaire d'inscription que la BCT mettra à disposition. Il est à noter qu'un costume ayant remporté un prix lors d'un concours précédent de la BCT, ne peut pas être représenté. Tant qu'aucuns membres de la BCT ne fait partie du jury, nos membres sont autorisés à participer.

En plus des données demandées, le cosplayer devra également fournir :

- Une image en pied du personnage (i.e. tout le costume visible) et de préférence sur fond blanc (éviter le fond noir svp).
- S'il a prévu un fond musical, une copie de cette musique sous format mp3 exclusivement.

Ces éléments seront envoyés par le formulaire d'inscription ou par e-mail à l'adresse **inscription@bctasbl.be**. Le cosplayer a le droit de transmettre ces éléments séparément, s'il mentionne dans chaque e-mail ses coordonnées.

L'inscription sera confirmée par e-mail lorsque toutes les informations demandées seront en la possession de l'organisateur.

Il est possible de s'inscrire en groupe afin de passer sur scène ensemble. Un formulaire est prévu pour ce cas.

A noter qu'il faut alors fournir une image de chaque costume répliqué par le groupe.

Dans l'intérêt de tous, il est conseillé de limiter autant que possible les demandes de modification.

Confirmation

Sur place, il sera toujours demandé au cosplayer de confirmer sa présence, en apportant une copie du formulaire d'inscription, à l'espace que la BCT prévoira à cet effet.

Il recevra alors un numéro de passage, et pourra obtenir les informations pratiques dont il a besoin (heure et lieu de rendez-vous, vestiaires).

Pour que le concours soit bien organisé, il est essentiel que la BCT connaisse dès que possible la liste des personnes présente.

Les confirmations seront clôturées 1 heure avant le début du concours. Une confirmation après cette heure ne peut être acceptée que par un administrateur de la BCT, et sera pénalisée dans la cote finale.

Sécurité

Lors de la confirmation, la BCT vérifiera et approuvera les éventuels accessoires. Seuls les accessoires approuvés seront autorisés sur scène.

Seront refusés les accessoires répondant à un des critères suivants :

- Menace la sécurité du public, du staff ou des cosplayeurs
- Peut causer des salissures ou dommages aux locaux ou aux costumes des autres cosplayeurs.
- Refusé spécifiquement par l'organisateur de la convention.

Prestation

Un cosplayeur n'est pas un spectacle que l'on exhibe, mais une personne qui souhaite profiter et faire profiter les autres du costume qu'elle a réalisé.

Seul un membre de l'Administration de la BCT est en droit d'influencer ou d'arrêter une prestation sur scène, auquel cas il devra se motiver auprès du cosplayeur.

Par extension, les autres cosplayeurs et le public n'ont pas le droit d'influencer une prestation ou de manquer de respect à un participant.

La durée de la prestation est variable selon les disponibilités de l'évènement et le nombre de participants.

Pour cet évènement, la durée de passage est définie comme ci :

Individuels : 1 minute 30 secondes maximum !

Groupes : 4 minutes maximum !

Catwalk : 30 secondes maximum ! (hors concours)

Catégories

Si le nombre de participants l'exige, la BCT peut créer des catégories dans lesquelles les cosplayeurs concourront par « thème »,

Afin de comparer ce qui est comparable. Les catégories sont, à défaut d'une décision de la BCT :

- Japanim : Manga - Jeux Vidéo – Anime
- Mode : Visual Rock – Visual Key – Gothic Lolita – Etc.
- Divers: Comic – Films – Séries TV – Etc.
- Catwalk : toutes catégories confondues, cette catégorie est hors concours et ouverte à tout cosplayers désirant montrer son cosplay.

Pour l'**Anima 2010**, en dehors du concours individuels et groupes, il y aura une catégorie Catwalk !

Classement

Le cosplay est un concours où un jury devra classer les participants. Le jury a donc l'obligation de se montrer impartial, dans la mesure où seuls les critères mentionnés ci-dessous peuvent motiver un classement.

Le classement est composé de trois critères, qui seront évalués selon les règles suivantes :

La cote de Ressemblance évalue exclusivement la ressemblance du costume à l'image fournie par le cosplayeur ainsi que les modifications que le cosplayeur a visiblement apporté à son apparence pour ressembler au personnage, comme du maquillage ou des lentilles de contact.

Par opposition, les caractéristiques de la personne comme la taille, la couleur de peau ou la corpulence ne sont PAS un critère valable.

La cote de Qualité du costume doit évaluer la qualité du costume à proprement parler.

Est inclus dans ce critère la finition et les défauts apparents sur le costume.

La cote de Prestation se consacre exclusivement à la prestation du cosplayeur lors de son passage sur scène et est basé sur le divertissement et l'originalité du passage.

Un participant peut être exclu du classement sans cotation si :

- Il a menacé la sécurité du public, d'un cosplayeur (lui-même ou un autre) ou du staff.
- Il a utilisé un accessoire non validé.
- Il dépasse la limite de temps de façon flagrante.
- Il n'a pas respecté les règles de savoir-vivre et d'ordre public, incluant la règle du respect des autres cosplayeurs mentionné plus haut.

Droit à l'image

La BCT se réserve le droit d'utiliser les photos prise par ses photographes pendant le concours pour sa propre publicité.

Confidentialité

Toutes les informations transmises lors de l'inscription, resteront confidentielles.